



## CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-MALO

### *Service de MEDECINE II A*

#### **Docteur THEVENET**

Ancien Interne des Hôpitaux de Rennes  
Ancien Chef de Clinique  
Ancien Assistant Hospitalo-Universitaire  
**Hépatogastro-Entérologie**  
**Cancérologie digestive**  
**RPPS 10003834651**  
Tél : 02 99 21 21 55  
Fax : 02 99 21 27 85

**Monsieur Claude RENOULT**

**Maire de Saint-Malo**

**Place Chateaubriand**

**35418 SAINT MALO**

PT/CP

Saint-Malo, le 26 avril 2016

Double adressé à :

Mr GUYADER Directeur de la CHT

Mme KERNEIS Présidente du CHSCT

Monsieur le maire,

Depuis plusieurs années et surtout depuis 18 mois, l'ensemble du personnel du centre hospitalier et les malades hospitalisés sont exposés à des odeurs désagréables, essentiellement lorsqu'il existe un vent de nord-ouest.

Il s'agit manifestement d'une pollution atmosphérique provenant de la zone portuaire.

Cette pollution est responsable pour les malades du centre hospitalier et pour le personnel d'une gêne manifeste.

En effet, lorsque les odeurs sont plus marquées, le personnel se plaint de signes respiratoires (gêne respiratoire ; toux ; gêne pharyngée), de signes digestifs (nausées) et de signes neurologiques (céphalées).

Ce 26 avril, cette pollution atmosphérique s'est en particulier concentrée au niveau des sous-sols du centre hospitalier et au niveau du centre d'endoscopie entraînant pour plusieurs membres du personnel et pour moi-même une gêne respiratoire.

Nous souhaitons donc que vous puissiez diligenter une enquête afin de préciser :

- D'une part l'entreprise responsable de cette pollution atmosphérique.
- D'autre part la toxicité éventuelle de ces émanations.

S'il s'avérait que cette pollution atmosphérique présente un danger pour la communauté hospitalière, les malades et bien sûr la population malouine concernée, je vous serai gré de prendre toutes les mesures de protection nécessaires.

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Docteur THEVENET Philippe Chef du service d'hépatogastro-entérologie – Centre hospitalier de Saint-Malo.**

CENTRE HOSPITALIER : 1, Rue de la Marne, 35403 SAINT-MALO Cedex

☎ : 02 . 99 . 21 . 21 . 55 / 02 . 99 . 21 . 21 . 57      📠 : 02 . 99 . 21 . 27 . 85

Saint-Malo, le 26 MAI 2016

Docteur THEVENET  
Service de Médecine II A  
Centre Hospitalier  
1 rue de la Marne  
35403 Saint-Malo cedex

Docteur,

Par courrier en date du 26 avril dernier, vous attirez mon attention sur des nuisances olfactives concentrées au niveau des sous-sols et du centre d'endoscopie entraînant une gêne pour les malades et les membres du personnel hospitalier.

Je vous informe que j'adresse ce jour un courrier à Madame la Directrice de l'Agence Régionale de Santé Bretagne en lui demandant l'avis et l'intervention d'un médecin de son service.

Je vous tiendrais informé de la suite donnée à votre requête.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,  
La Première Adjointe



Michèle LOMBARDIE

DGS